LES INSULTES À ADJECTIFS SUPPORTS

Iulia MATEIU Université "Babeş-Bolyai" de Cluj-Napoca

Résumé: Nous proposons une analyse du fonctionnement des adjectifs qui entrent dans la composition des insultes interpellatives ou désignatives (en français). Il s'agit de deux types d'adjectifs « supports » des insultes : les adjectifs intensifs (achevé, beau, fini etc.), respectivement les adjectifs appreciatifs intensifs (fichu, foutu, sacré, sale etc.).

Mots-clés: insultes, adjectifs intensifs, adjectifs appréciatifs.

En analysant le « système qualitatif », notamment les Noms de Qualité (NQ) dans plusieurs constructions spécifiques (les groupes binominaux N1 de N2; l'apostrophe et la réflexion désobligeante; l'incise qualitative), J. Cl. MILNER (1978: 207) signalait que « dans tous les contextes où peuvent apparaître les Noms de Qualité, ceux-ci peuvent être précédés d'un adjectif ». Seulement, tous les adjectifs ne se prêtent pas à un tel emploi. En réalité, « [...] il existe des adjectifs qui semblent spécialement propres à se combiner avec les NQ (affreux, satané, sacré, foutu, fichu, beau, franc, abominable, sale) » (MILNER, 1978: 207). Qui plus est, «beaucoup de ces adjectifs peuvent être employés seuls avec un nom ordinaire» (ibidem, 209), leur combinaison partageant justement certaines propriétés des expressions qualitatives N1 de N2.

Tout comme les NQ, «aucun de ces adjectifs n'a de 'sens' précis: plutôt qu'une propriété déterminée, ils indiquent une appréciation; ainsi, ils sont quasiment interchangeables et ceux qui sont, dans leur usage ordinaire, antonymes, cessent de l'être ici: ainsi affreux et beau s'équivalent dans des expressions qualitatives comme: « une affreuse canaille / une belle canaille » (MILNER, 1978: 208). Ils ne sauraient être définis de façon absolue, hors contexte, sans renvoyer à leur emploi en acte dans une expression qualitative: « satané, fichu, etc. ne valent que dans et par leur énonciation » (ibidem, 209).

De même que les expressions N1 de N2, les constructions AdjQ + N ne peuvent être introduites, au défini, que par un adjectif démonstratif ce, et non pas par le: *Le satané médecin m'a charcuté la jambe. (ibidem, 209)

Selon Milner, à la différence des NQ, les adjectifs ne peuvent s'accumuler auprès d'un même nom: «ce satané, fichu, sacré, affreux gendarme est beaucoup moins naturel que cet imbécile de salaud de crétin de gendarme» (ibidem, 211). En réalité, les associations de plusieurs AdjQ sont assez fréquentes dans les insultes authentiques (v. infra foutu sale con; pauvre petit con, etc.).

Etant donné que «les adjectifs de qualité n'ont pas d'emploi prédicatif, c'est-à-dire [qu'ils ne peuvent être employés que dans un N'', comme modificateurs d'un nom recteur], ils n'ont aucune autonomie syntaxique et ne sont jamais employés isolément, ils ne peuvent avoir aucun des emplois des NQ qui impliqueraient une telle autonomie: en particulier, l'interpellation en deuxième personne, ni l'incise qualitative ne peuvent les concerner. On ne peut avoir une interpellation *satané médecin!* pas plus qu'on n'a *imbécile de médecin!* dans cet emploi» (ibidem, 211-212).

L'examen de notre corpus et d'autres ouvrages de sémantique et de grammaire nous a permis de compléter la liste de ces adjectifs et de relever d'autres raisons qui

expliquent les restrictions auxquelles est soumis leur emploi. On a constaté ainsi que les adjectifs qui apparaissent dans les insultes relèvent de deux catégories:

1. Adjectifs intensifs

Fonctionnent comme simples intensifs de NQ déjà insultants les adjectifs: achevé (fou achevé); beau (salaud); belle (fripouille/ ordure); double (chien/ coquin); fameux/se (fainéante/ imbécile); fieffé (larron/ menteur ; coquin/ filou/ ivrogne fieffé); fier (misérable); fini (abruti/ con/ salaud fini); franche (canaille); jolie (fripouille/ pourriture); juré (filou); né (cancre/ ivrogne né); patenté (abruti/ con/ imbécile patenté); triple (carne/ con/ crétin/ salope).

2. Adjectifs appréciatifs intensifs

D'autres adjectifs cumulent deux valeurs: qualitative (appréciative) et quantitative (intensive). Il s'agit notamment de: affreux (raté); damné(s) (croquants chassieux/ fainéant/ idiot); grand(e) (con/ crevure/ cruche/ dadais/ saligaud); gros(se) (cochon/ con/ cul/ pomme/ salaud); fichu (imbécile); foutu(e) (con/ lopette/ propre à rien); infâme (crapule/ fumier; ordure/ pute infâme); jeune(s) (crapule/ trous-du-cul); maudit(s) (culs/ fifre; maquereau maudit); pauvre (andouille/ casse-couilles/ conne/ loque); petit(e) (cave/ con/ cul/ peste); sacré(e) (bourrique/ con/ couillon); sale (Boche/ crâneur/ chipie/ coche/ con/ crapule/ dégoûtant/ flic/ garce/ Judas/ pute/ vendu); satané (menteur); sinistre (con/ crapule/ gredin/ voyou); sombre (brute/ crétin/ imbécile); triste (con/ salaud); vieux/ vieille (cochon/ con/ déchet/ dégoûtant).

Le fait que ces derniers gardent une partie de leur sens d'origine est prouvé, à notre avis, par leur effet sur des noms ordinaires qui deviennent, dans leur contexte, appréciatifs, voire insultants (cf. sacré linguiste; sale linguiste).

Malgré cette différence de degré dans le processus de grammaticalisation, c'est-à-dire dans leur acheminement vers le statut d'intensifs des N insultants, les deux catégories présentent plusieurs traits communs, parmi lesquels:

- (a) Ils sont d'habitude antéposés au nom, ce qui explique justement leur conversion en intensifs et/ ou en appréciatifs.
- **(b)** Dans leur emploi «dérivé» (intensif), ces adjectifs ne sont pas susceptibles d'un emploi prédicatif: **Pierre est sacré/ satané*. (MILNER, 1978: 208)
- (c) Ceux qui apparemment le sont n'ont pas du tout le même sens dans l'emploi prédicatif et l'emploi épithétique: un beau salaud \neq un salaud beau («ayant une certaine beauté»); ce fichu imbécile \neq cet imbécile est fichu (1. «perdu» ; 2. fichu ... de mettre le feu à la baraque «capable de ...»); ce sale crétin \neq ce crétin est sale («malpropre»), etc. (MILNER, 1978: 208)
- (d) Dans leur emploi comme AdjQ, ils n'admettent pas les modifications de degré: * un très (assez, peu, plus) satané/ sacré/ fichu/ sale imbécile (ibidem)

Pour ce qui est des raisons de cette spécialisation, plus ou moins achevée, comme intensifs des insultes, nous allons les cerner au cours d'un examen individuel de chaque adjectif ou couple d'adjectifs synonymes.

1. Adjectifs intensifs

1.1. Beau/joli

Bien que moins fréquents, beau et joli s'emploient eux aussi comme épithètes antéposées pour renforcer l'effet d'une injure banale. Plusieurs auteurs parlent effectivement d'une réduction de beau à une valeur intensive ou à un sens quantitatif dans des exemples du genre: un beau salaud, un beau menteur, une belle fripouille, une belle ordure. Sur le modèle de la paraphrase proposée par Roggero, on interprétera un

beau salaud/ une belle fripouille, etc. comme «très salaud/ fripouille», «salaud à un haut degré», soit, avec une certaine circularité, «qui est bellement/ joliment salaud».

D'ailleurs, bien que beau ne semble pas à première vue prédestiné à jouer un rôle dans la quantification, il a des emplois relativement nombreux dans ce sens. Les uns sont des substitutions sémantiques de l'adjectif beau à d'autres adjectifs évaluatifs non axiologiques comme grand ou gros (cf. une belle fortune / récolte/ somme; de beaux bénéfices; une belle santé; de belles connaissances; un beau morceau). Les autres présentent des formes moins faciles à interpréter, comme c'est le cas dans: beaucoup, résulté de la combinaison beau + coup qui dès le 13^e siècle s'installe dans la quantification, éliminant moult à la fin; Il y a beau temps/ jour; il y a belle lurette (<heurette) où beau signifie «long» (ROGGERO, 1979: 125); Vous m'avez fait une belle peur!; C'était une belle tempête.; Il lui a donné une belle gifle.; voire une belle femme qui, à première vue, exprime un jugement esthétique typique, mais qui s'applique surtout à des femmes corpulentes.

La différence entre les divers emplois consiste dans le fait que la substitution de l'idée de qualité par celle de quantité est liée dans certains cas (cf. le type *une belle récolte/ somme*) à un contenu quantitatif explicite ou implicite dans la signification du nom déterminé, dans d'autres (cf. le type *beau salaud*), elle est fondée sur l'ironie (ROGGERO, 1979: 149).

Ce qui est commun à tous ces emplois – le trait quantitatif – résulte, selon J. Roggero, d'une perte totale ou partielle de traits sémantiques de l'adjectif *beau*, lequel appartient à une paire scalaire (beau/ laid) doublement orientée sur un axe réversible allant du *peu* au *beaucoup*. « Au terme de l'évolution, il ne reste que le trait quantitatif qui situait le mot source sur son axe » (ROGGERO, 1979: 149): de *beau*, il ne reste que le *beaucoup* de la signification «qui a beaucoup la propriété de beauté ». Le processus de « décapage » sémantique à l'oeuvre dans ces emplois « se trouve être exactement le même que celui que l'on reconnaît volontiers à la substitution métaphorique: dans *lion* ou *aigle*, employés métaphoriquement, on ne conserve qu'un trait sur l'ensemble des traits originaux, comme « force » ou « puissance »...etc. Cette substitution de termes qualitatifs à des termes quantitatifs peut, au moins en acela, être assimilé à la métaphore. » (ibidem) À la longue, par des collocations répétées du type *beau mangeur/beau menteur* s'opère un « effacement progressif des effets rhétoriques dus à la substitution figurée, de moins en moins perçue comme telle [et dont le terme est] une grammaticalisation pure et simple. » (ibidem, 116)

Ce qui pourrait justifier l'évolution des seuls emplois antéposés de *beau* vers ce sens intensif (quantitatif) serait:

- soit l'idée que l'antéposition de l'adjectif, c'est-à-dire du déterminant par rapport au N déterminé reflète l'expressivité du discours, autrement dit la subordination du discours par l'affectivité et donc l'intensité des impressions/ émotions (effets) qui s'imposent à l'esprit avant leur support (cause) même. « Psychologiquement, ce sont la grande quantité et l'intensité qui créent des impressions agréables ou désagréables qui se transforment en concepts appréciatifs (louange ou blâme) » (BALLY, 1965: 224-225).
- soit l'idée que l'antéposition étant normalement réservée aux déterminatifs ou aux quantificateurs, elle peut suggérer/ déterminer un glissement des adjectifs qualificatifs vers cette fonction ou, au contraire, leur assimilation partielle ou intégrale par le N qui suit. Ainsi certains vont indiquer l'extensité du N (cf. nombreux; rares), d'autres, sa compréhension/ intension ou le degré d'adéquation de la qualification exprimée par le N par rapport au référent (cf. beau/ joli). Le cas extrême serait celui des adjectifs qui

forment avec le N un nom composé, c'est-à-dire qui ne modifient plus son extension mais entrent dans la définition d'une nouvelle notion, *i. e.* d'une nouvelle intension (cf. sage femme/gros mots/rouge-gorge, etc.).

M. Salles remarque cependant que lorsqu'il modifie des termes généraux comme homme/femme/ individu, l'adjectif beau (mais aussi détestable/...) tend à perdre sa valeur intensive. «[M]ême si les expressions ne sont pas synonymes, une belle femme est, à l'instar d'une femme belle, caractérisée par une forme de beauté et il y a des recoupements entre ce qui fait la beauté d'un être humain, d'une personne en général [...] et ce qui fait la beauté d'une femme en particulier. Une belle femme risque fort d'être aussi une femme belle, ce qui n'est point le cas d'un beau salaud, qui peut fort bien être physiquement très laid.» (SALLES, 2001: 27). De tels emplois assurent, à son avis, le passage graduel des emplois qualificatifs aux emplois intensifs (modaux), représentable par un axe comme celui-ci:

+ modal		+qualificateur
beau salaud	bel homme/ belle femme/belle fille	salaud beau
		homme beau

Dans le contexte des Nins, *beau* devient un intensif à cause de l'ironie, de l'oxymore qu'ils forment. Car, comme remarquait aussi Ducháček, «[i]l est sûr qu'on peut blesser plus profondément en remplaçant les mots injurieux et diffamatoires par leurs antonymes ou quasi antonymes flatteurs prononcés d'un ton qui révèle leur sens réel. Or *beau* employé ironiquement désigne non seulement ce qui nous paraît laid, mais à peu près tout ce qui nous déplaît soit au point de vue esthétique (assez rarement), soit au point de vue moral ou autre [...].» (DUCHÁČEK, 1969: 278).

Le contexte affectif, railleur et ironique offre les meilleures conditions pour un glissement sémantique, car les valeurs affectives estompent plus ou moins les éléments notionnels. Le sens du mot devient donc vague et facilement interchangeable. Le contenu affectif- appréciatif du Nins actualise justement le contenu expressif de *beau* dont le principal trait est l'intensité.

Une dernière question qu'on se pose à propos de cet emploi de *beau* concerne son exclusion des insultes interpellatives: les insultes renforcées par *beau* n'apparaissent que dans une phrase attributive ou, éventuellement, dans une exclamative (à la 3^e personne):

- (3) Eh bien, ma fille, tu es une belle menteuse. (Pagnol apud TLF)
- (4) Ah, le beau fumier! (Céline, Voyage au bout de la nuit, p. 131).

L'explication doit être liée toujours à la valeur intensive (modale) de beau, car d'autres adjectifs modaux qui peuvent renforcer à leur tour les Nins (Tu es un vrai salaud!, Tu es une jolie fripouille!) se refusent eux aussi à l'emploi en apostrophe (cf. * Vrai salaud!/ Jolie fripouille!). Une comparaison avec les adverbes proprement dits très/ extrêmement/ vraiment, etc. pourrait être tout aussi utile, car eux non plus n'admettent pas l'emploi dans une apostrophe (* très belle fille, dis-moi d'où tu viens?/ * oh, la très belle fille!), mais ils ont besoin d'un support verbal, d'une prédication analytique (C'est une très belle fille/ une fille vraiment belle.)

Un commentaire sur l'intension d'un N ne nous semble possible que dans une construction exclusivement caractérisante. L'apostrophe cumulant deux fonctions (caractérisante et interpellative) empêcherait l'adjectif de jouer son rôle intensif.

1.2. Double/triple

Même s'ils ne se situent pas sur un axe bipolaire, les adjectifs multiplicatifs double et triple expriment toujours un degré supérieur dans la qualité (positive ou

négative) dénotée par le N qu'ils déterminent. Il s'agit d'une intensification par multiplication. Ils apparaissent surtout dans les apostrophes injurieuses, sans pour autant être exclus des constructions attributives ou des désignations à la 3^e personne:

(5) Ah chien! ah double chien! mâtin de cer'velle/ Ta persécution sera-t-elle éternelle? (Molière apud Gordienne)

L'adjectif peut apparaître dès la première occurrence du N, ou bien après une répétition, marquant ainsi plus nettement sa valeur intensive:

- (6) Con! con! Triple con bien obéissant que tu es! (F. Cavanna)
- R. Gordienne cite aussi le multiplicatif *trois fois* dans un contexte similaire:
 - (7) Au meurtre! Veux-tu me tuer gueux, truand et sot, trois fois sot?

1.3. Fieffé

L'emploi de *fieffé* comme intensif des Nins, synonyme de «achevé, complet, consommé, fini, parfait (Le Petit Robert), roi/ reine des... (GORDIENNE, 2002).» s'expliquerait, à notre avis, par une métaphore qui le fait glisser du sens concret de «maître d'un fief, d'un domaine» au sens figuré / plus abstrait de «maître *dans* un domaine, c'est-à-dire qui représente le mieux un domaine», «qui possède au plus haut degré un défaut, un vice» (Le Petit Robert). On parle ainsi d'un *coquin/ ignorant/ imbécile/ ivrogne/ menteur fieffé*:

(8) Et vous, filous fieffés, ou je me trompe fort/ Mettez, pour me jouer, vos flûtes mieux d'accord. (Littré)

A la différence des autres adjectifs intensifs des insultes, qui ont d'habitude une place fixe (avant le N), *fieffé* peut tout aussi bien s'antéposer que se postposer.

1.4. Fini

Dans le contexte des NQ (-), *fini* exprime toujours la perfection, l'achèvement, mais dans le mal. Il fonctionne donc comme une sorte d'attracteur qui porte la notion correspondant au N qu'il détermine vers ce qui la définit le mieux, ce qui en constitue l'essence. L'effet sur le Nins est naturellement intensif, superlatif. On enferme l'autre dans un défaut, sans au moins cette nuance admirative qui subsistait dans le contexte de *beau/ joli*. Etant à l'origine un participe passé, l'adjectif *fini* est toujours postposé. Il peut apparaître non seulement dans des constructions délocutives (verbales ou averbales), mais aussi en apostrophe, surtout lorsqu'il s'intègre à une série qui marque une progression dans la qualification:

(9) Salaud, impudent sans vergogne que tu es, salaud, salaud fini. (Gordienne)

1.5. Juré/ né/ patenté

Les participes passés *juré*, $n\acute{e}$ et *patenté*, d'un emploi moins fréquent, expriment à leur tour la consécration comme N/N, sinon le caractère inné d'un défaut, devenant de la sorte des superlatifs de l'insulte. Le mal est irrémédiable, puisque héréditaire $(... n\acute{e})$:

(10) C'était le cancre-né, l'abruti obstiné et désolant, une de ces natures impavides, inébranlables, bien affermies dans leur mépris de tout enseignement... (CHEVALIER apud GORDIENNE, 2002).

ou bien reconnu unanimement, attesté par une patente ou «consacré dans ses fonctions, après avoir prêté serment» (GORDIENNE, 2002):

(11) un con patenté; un imbécile patenté; un abruti patenté («un professionnel de la connerie, de l'imbécillité, de l'abrutissement»).

2. Adjectifs appréciatifs intensifs

2.1 Affreux

Il peut, de par son sens négatif, se constituer en intensif des insultes, voire en Nins (*T'es un affreux!*). Il exprime avant tout une réaction de dégoût, d'effroi du locuteur face au défaut de l'autre. Le jugement affectif double le jugement généralement moral, comme dans l'exemple de L. F. Céline:

(12) Ferdinand, *vous êtes un affreux raté*, reprit-elle, et rien qu'un abominable méchant !... Vous vous vengez aussi lâchement que possible de votre sale situation en venant me dire des choses affreuses... (Céline, *Voyage*..., p. 221)

2.2. Damné/ maudit

De règle, ils s'associent à des NQ dépréciatifs, dont beaucoup sont d'origine métaphorique ou métonymique:

(13) Maudits culs! (L. F. Céline, Casse-pipe, p. 44)

Mais il peut arriver également qu'ils qualifient des noms ordinaires qui deviennent ainsi des désignations appréciatives, assimilables aux jurons/ malédictions:

(14) (...) depuis qu'il a été mordu par ce damné crotale! (Blueberry)

Selon Benoît de Cornulier (1976: 116-144), les adjectifs en question représentent le résultat d'une dérivation délocutive qui consiste à accomplir un acte de langage (jurer/ maudire) en employant une forme dérivée (en l'occurrence le participe d'un verbe) à partir d'un performatif explicite (je te maudis!/ damn!). La valeur de malédiction s'ajoutant au contenu péjoratif, dévalorisant d'un Nins, maudit et damné deviendront naturellement des renforçateurs d'insultes, servant à exprimer la colère envers une chose ou une personne.

2.3. Fichu

La définition fonctionnelle qu'en donne le TLF: «fichu s'emploie pour indiquer que le référent est quelque chose ou quelqu'un à propos de quoi on dirait 'fichtre!': fichu gredin, fichue canaille, une fichue distance, quel fichu lit!», nous rappelle l'analyse de B. de Cornulier qui définit des adjectifs équivalents tels que sacré/foutu/satané en termes de dérivés délocutifs à valeur de jurons. Il n'est donc guère surprenant que fichu soit défini par le même dictionnaire comme un quasi-synonyme de certains termes fonctionnant normalement comme jurons (bon Dieu de/ foutu/ putain de/ vache de...), mais qui sont aptes aussi à déterminer comme épithètes antéposées des noms [±qualité] (ce bon Dieu de Hortense/ ce putain de train...).

D'ailleurs l'idée de malédiction ou de juron codifiée par l'adjectif antéposé peut être rendue explicite, comme dans l'exemple de Gide cité par *Le Grand Larousse*: (15) Parfois, mais pas toujours, *je maudis la fichue idée* que j'ai eue de venir ici.

2.4. *Foutu*

Foutu reçoit le même type de définition et de synonymes dans le TLF: « s'emploie pour indiquer que le référent du nom est quelque chose dont on dit 'foutre': quel foutu style!; un foutu toupet; syn. Bon Dieu de (pop), fichu (fam), putain de (vulg), vache de (pop) ».

Il figure aussi parmi les adjectifs épithètes à valeur de juron pour lesquels B. de Cornulier propose une explication de type performatif explicite (en passant par une analyse délocutive): « Un foutu con » est un « con dont je dis foutre ».

Cependant, l'adjectif à fonction de juron peut également souligner/ renforcer un N péjoratif servant à qualifier un référent non animé, voire à axiologiser un N ordinaire:

- (15) Foutus propres à rien! (Céline, Casse-pipe, p. 44)
- (16) ...que je me tape toutes *ces foutues baraques* pour avoir la permission de moisir ici...? *Bon Dieu, c'est à pisser dessus*, tu crois pas ...? (Djian, 37°2 le matin, p. 40).

A ce qu'on voit, le contexte fournit parfois des paraphrases possibles de l'adjectif sous la forme d'autres jurons ou gestes insultants.

2.5. Sacré

Plusieurs dictionnaires explicatifs du français (TLF, Le Grand Larousse, Littré, Le Dictionnaire des mots qu'on dits gros: du dénigrement à l'insulte) citent parmi les emplois de sacré celui d'intensif d'un juron (cf. sacré diable, sacré Dieu, Sacré nom de Dieu, sacré nom d'un chien) ou d'une insulte/ injure (cf. quel sacré menteur!).

Le TLF ainsi que *Le Grand Larousse* signalent également un emploi intensif de *sacré* où il exprime tout au contraire une nuance admirative, de satisfaction. Il précède alors des N ordinaires, voire des noms propres, ou des N évaluatifs positifs, comme dans les exemples suivants: (17) *Sacrée Xénia*, qu'elle était belle à l'époque! (TLF); (18) Il a *une sacrée patience!* (*Le Grand Larousse*).

La question qui se pose serait plutôt comment *sacré* en est-il venu à exprimer ce haut degré dans l'admiration ou dans l'exécration ?

En cherchant du côté du sens, on remarque que l'adjectif *sacré* a hérité du latin *sacer* ses deux sens opposés, associés chacun à une position particulière de l'adjectif par rapport au nom: ainsi, lorsqu'il est postposé, *sacré* signifie *saint*; antéposé, il serait plutôt synonyme de *maudit*. Autrement dit, il conjoint les idées de consécration et de souillure, qui s'associent toutes les deux à celle de tabou, de mise/ prise de distance protectrice. Cette distance qu'on prend vis-à-vis d'un objet tabou peut être due non seulement à un interdit/ contrainte (extérieure), mais aussi à l'admiration ou bien au mépris, autrement dit à une interdiction intériorisée, assumée. En appelant quelqu'un ou quelque chose *sacré*, je signifie avant tout mon recul devant quelque chose qui me dépasse – par sa perfection, ou par sa déchéance (sinon perfection dans la déchéance).

Selon B. de Cornulier, il s'agit en fait de postuler aussi dans le cas de *sacré* (dans un contexte comme *sacré fumier!*) une valeur non attestée ailleurs telle «dont on dit 'sacre (*damn*)' (ou tel juron de même valeur)», c'est-à-dire de voir dans *sacré* un dérivé délocutif du juron *sacre!*.

Les emplois de sacré sont tout aussi fréquents dans les apostrophes que dans les réflexions à la 3^e personne, où il précède soit un nom propre, soit un nom insultant :

- (19) -Ha!...Ha!... *Sacré Blueberry!* Toujours votre obsession, hein? Vous nous obligez à fuir devant des fantômes et...
- (20) Dépêche-toi donc, sacrée flemme! reprit Zacharie [...] (Zola, Germinal)

Lorsqu'il précède un Nins, *sacré*, souvent réduit par aphérèse à *cré*, fonctionne plutôt comme un intensif négatif, car le juron dérivé qu'il est vient doubler l'insulte (interpellative ou référentielle) justifiée ou non par le contexte:

(21) D'où qu'il se trouve alors ? *crés cochons* ? (Céline, *Casse-pipe*, p. 61) Par euphémisme, *sacré* est parfois déformé en *sapré*.

2.6. Satané

Antéposé, *satané* présente un sens affaibli, ce qui lui permet, comme à *sacré*, de faire double emploi. Ce qui oriente l'interprétation de l'adjectif lorsqu'il détermine un nom neutre, c'est le contexte linguistique et situationnel. Par contre, lorsqu'il précède un N à valeur appréciative – presque invariablement négative – *satané* assume, selon les dictionnaires, une valeur intensive:

(22) Moi, désirer te voir la femme de ce petit gueux de Boniface, de *ce satané chenapan!* (Dumas père *apud* TLF)

La désémantisation partielle qui semble avoir conservé de son caractère expressif/ affectif uniquement l'idée d'émotion, de vécu intense explique cette valeur intensive qu'on lui attribue dans les contextes déjà évaluatifs.

Selon B. de Cornulier, l'adjectif antéposé *satané* est un dérivé délocutif équivalent du juron *Satan!*, c'est-à-dire une forme expressive par excellence, non orientée, car le juron peut servir à exprimer l'indignation/ la colère aussi bien que l'étonnement/ la surprise. L'expressivité du juron (avec probablement une dernière connotation blasphématoire) relève l'expressivité du Nins qu'il accompagne, redoublant le coup.

Quant aux types d'emplois qu'il connaît, les plus fréquents sont à la 3e personne, dans des GN exclamatifs formant seuls un énoncé:

(23) Cette satanée marche !...Toujours pas réparée ! (Hergé, Les bijoux de la Castafiore)

Satané n'est pas tout à fait exclu des insultes interpellatives où il peut s'associer à d'autres déterminants du Nins, parmi lesquels il occupe une position extrême (la plus à gauche) réservée, selon M. Noailly (1999), aux adjectifs les plus subjectifs:

(24) Satanée petite saloperie gavée de merde, tu me sors de l'entre-fesse pour me salir au-dehors ! (Céline, A l'agité du bocal).

2.7. Grand/ gros/ petit

D'autres adjectifs tels que *grand/gros/petit* peuvent assumer la même fonction intensive auprès des Nins, chose plus facile à expliquer du fait que ces adjectifs représentent de par leur sens les pôles d'une échelle quantitative.

On pourrait y voir aussi, avec Ch. Bally (1965: 221), des préfixes augmentatifs vs. diminutifs, proches de *archi*, par exemple (*archicon/ archisalaud/ architaré*).

D'autre part, comme les suffixes appréciatifs de certaines langues (l'italien), ces adjectifs peuvent s'accumuler sur un même mot:

(25) Pauvre petit con!/ Sale petit con!/ Foutu sale con!

L. Melis (1998) parle d'un ordre fixe des caractérisants qui marquent le degré. En principe, les caractérisants évaluatifs précèdent les caractérisants de dimension, et parmi ceux-ci, *petit* et *grand*, les plus neutres, tendent à occuper la dernière position.

En ce qui concerne les différences qui subsistent entre ces adjectifs, on pourrait rappeler que les insultes où ils apparaissent se distinguent par les connotations qui se rattachent, peut-être sous l'effet du contexte, à chacun d'eux («lourdeur, crasse» pour *gros*: *grosse baleine/ truie, gros lard/ lourdaud/ plein de soupe etc.*; «inachèvement, insignifiance» pour *petit*: *petit avorton/ asticot / trou du cul*; *petite fiente/ merde*; «grandeur, bêtise» pour *grand*: *grande asperge/ perche, grand(e) andouille/ con*).

Il est vrai aussi qu'il y a des cas où l'emploi de *grand/ gros/ petit*, loin d'augmenter la virulence de l'injure, la transforme en une expression de tendresse: *grand voyou* et surtout *mon grand voyou*; *grand sacripant/ filou/ fou*; *gros couillon/ jaloux/ malin/ méchant/ vilain*; *grosse bête*; *petit malin/ bêta* (EDOUARD, 1973).

2.8. Sale

Sale compte parmi les adjectifs les plus fréquents dans un discours dépréciatif au sujet d'une personne dont on condamne la conduite ou d'une chose qui entache la réputation de quelqu'un. Mention à part est faite autant dans le TLF que dans les dictionnaires d'injures (EDOUARD,1973; GORDIENNE, 2002) de l'emploi de sale

pour renforcer une injure, et en particulier les injures racistes (cf. sale bicot/ métèque/raton (TLF); sale Boche/Bougnoul/Juif/Nègre (GORDIENNE, 2002).

Sale conserve son sens de base («mauvais, détestable (moralement)») mieux que les autres adjectifs renforçateurs d'insultes, ce qui lui permet de formuler tout seul des appréciations négatives assimilables à des insultes.

A l'encontre de *fichu/ foutu* qui dans le contexte des noms ordinaires expriment la même intention dévalorisante de façon indirecte, en vertu de leur connotation négative attachée à leur origine populaire ainsi qu'à une «contagion axiologique» par la suite d'un usage prolongé auprès de Nins, *sale* présente le trait négatif au niveau de la dénotation autant qu'à celui de la connotation.

Associé à certains Nins d'origine métaphorique (noms d'animaux ou de déjections), *sale* semble cumuler les deux sens qu'il peut avoir et qui normalement sont spécifiques chacun d'un autre emploi: antéposé, «dégoûtant, détestable au moral» *vs.* postposé, «malpropre»:

- (26) Sale caca! (Céline, Voyage au bout de la nuit, p. 256)
- (27) Je les hais, sales cochons de Juifs! (Styron, Le choix de Sophie, p. 192)

Le sens de *sale* et probablement son emploi assez fréquent devant le nom *race* lui ont valu une sorte de spécialisation comme support des injures racistes: spécistes (BONNARDEL, *op. cit.*), sexistes et xénophobes:

- (28) Sale femme! (Le Robert)
- (29) En Pologne! dit-il enfin, en Pologne! *Sale Youpin!* et ne viens pas nous emmerder chez nous. (Sartre, *Le mur*, p. 221)

A la différence de *fichu/ foutu/ sacré/ satané* qui sont plutôt passés de mode, *sale* reste particulièrement productif dans le discours injurieux ou dépréciatif.

2.9. Pauvre

Proche de *petit* de par sa signification affective inscrite cette fois au niveau de la dénotation, *pauvre* peut servir à son tour à «atténuer ou à augmenter l'insulte, suivant le ton». Il s'agirait alors plus de plaindre que de blâmer l'autre d'être ce qu'il est. Selon Edouard, il s'associe d'habitude à des insultes relatives à la bêtise, en y ajoutant une allusion à la pitié, voire au mépris qu'elle suscite chez l'injurieur. Si l'on parle facilement d'un(e) *pauvre andouille/ ballot/ cloche/ con/ fada/ idiot/ imbécile/ niais/ nigaud/ poire/ sot/ taré/ type*, on ne dit jamais *pauvre salaud/ fumier/ ordure*, car «un salaud/ une ordure» ne suscitent pas la pitié. On dira plutôt *petit salaud/ fumier/ ordure*.

- **2.10.** *Rude*, dont Damourette et Pichon (op. Cit., § 516, p. 58) affirment «[d]ans la parlure vulgaire, *rude* en catathèse s'est réduit à exprimer simplement que la substance possède au plus haut degré les qualités constitutives de l'espèce substantielle (*un rude salaud*).»
- 2.11. **Vieux** s'associe à des N dénotant l'âge avancé et surtout les inconvénients qui l'accompagnent (la décrépitude, l'impuissance, l'importunité, l'inertie): vieux/ vieille croûte/ croûton/ débris/ déjeté/ gaga/ ganache/ gâteux etc.

Au terme de notre analyse on peut conclure que les adjectifs apparaissant dans les insultes exercent leur valeur intensive soit par une réduction – en raison d'un emploi figuré (métaphorique/ ironique/ oxymorique) – au sème intensif /beaucoup/ présent dans leur contenu (beau/ joli/ fieffé/ fini/ ...), soit par l'association d'un acte essentiellement expressif (juron/ insulte/ malédiction) (fichu/ foutu/ sacré/ satané/ damné/ maudit) ou tout simplement évaluatif-affectif (grand/ gros/ pauvre/ petit/ sale/ vieux/ triste) à l'acte de désignation/ qualification opéré par le N insultant ou neutre.

Leurs possibilités d'emploi dépendent en fait autant de leur sémantisme que de leur valeur locutive. Ainsi les intensifs purs (ou adjectifs modaux) se refusent à l'emploi interpellatif, car il exclut la modalisation. Quand on insulte quelqu'un de façon instinctive, comme dans toute formule essentiellement expressive (cri/ interjection/ juron), on ne s'attarde pas à faire des commentaires sur le mot à employer.

A l'inverse, si *fichu/ foutu/ sacré* ou *satané* admettent l'emploi dans une apostrophe insultante, c'est parce qu'ils proviennent de jurons (*fichtre!/ foutre!/ sacre!/ satan!*), formules interjectives (donc directes) par excellence.

Quant aux adjectifs *grand/gros/pauvre/petit/sale/triste/vieux*, leur présence dans la construction interpellative est à mettre en rapport avec leur contenu affectif-appréciatif qui les rend aptes à figurer dans un discours expressif souvent elliptique ou très synthétique.

Sous l'effet du contexte linguistique et situationnel, certains de ces adjectifs peuvent acquérir une signification contraire, de termes appréciatifs/ affectifs (cf. sacrée cavalière!; petite salope; grosse bête; grand sacripant; vieille noix).

BIBLIOGRAPHIE

Bally, Ch., Linguistique générale et linguistique française, 4^e édition, Francke, Berne, 1965.

Bonnardel, Y., «Sale bête, sale nègre, sale gonzesse...identités et dominations vues à partir d'une analyse du système des insultes» sur http://www.ciboire.com.

Damourette, J. & Pichon, E., *Des Mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, tome I, livre IV, chap. VIII (Le nom); tome II, livre IV, chap. X et XIII, 1911-1930, Paris: Ed. D'Artrey.

De Cornulier, B., «La notion de dérivation délocutive» in *Revue de linguistique romane*, n° 157-158, tome 40, 1976, pp. 116-144.

Ducháček, O., «Joli-Beau» in *Le Français moderne*, t. XXIX, 1961, Ed. d'Artrey, Paris, pp. 263-284.

Edouard, R., Dictionnaire des injures, Tchou, Paris, 1973.

Gordienne, R., Dictionnaire des mots qu'on dit «gros», de l'insulte et du dénigrement, Ed. Hors Commerce, Paris, 2002.

Le Grand Larousse de la langue française, Librairie Larousse, Paris, 1977.

Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Société du Nouveau Littré, Paris, 1973.

Littré, E., Dictionnaire de la langue française, Gallimard Hachette, Paris, 1970.

Melis, L., «Réflexions sur la structure syntaxique du SN» in *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à M. Wilmet*, A. Englebert, M. Pierrard, L. Rosier, D. van Raemdock éds., Duculot, Paris-Bruxelles, 1998, pp. 99-116.

Milner, J. Cl., De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations, Ed. du Seuil, Paris, 1978.

Noailly, M., L'Adjectif en français, Ophrys, Paris, 1999.

Roggero, J., «L'Expression qualitative de la quantité» in *Sigma*, nº 4, 1979, Université Paul Valéry, Montpellier, pp. 109-151.

Salles, M., «Hypothèse d'un continuum entre les adjectifs 'modaux' et les adjectifs qualificatifs» in *L'Information grammaticale*, n° 88, 2001, L'Information grammaticale, Paris, pp. 23-27. *Trésor de la langue française informatisé*.